

Vague de démissions au sein de l'Interprofession

La mise en place de l'Interprofession de la filière apicole (InterApi) a été un long parcours au cours duquel le syndicalisme apicole s'est engagé fortement pour aboutir à sa création et à sa reconnaissance par le ministère de l'Agriculture, puis à la mise en place de la contribution CVE Interprofessionnelle collectée par la MSA, puis reversée à InterApi.

Convaincu de la nécessité de se doter d'une Interprofession, le SNA s'est investi de façon importante dans les différentes commissions de travail, en temps et en moyens financiers, faisant même une avance de 8 500 € à sa création, et à ce jour toujours non remboursée.

Lors de sa création dans les bureaux du ministère de l'Agriculture, afin de faciliter et d'accélérer le lancement de l'Interprofession, les deux syndicats apicoles largement majoritaires en termes de représentativité de la profession, à savoir le Syndicat national d'apiculture (SNA) et l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF) avaient accepté une solution à titre provisoire qui donnait le même nombre de voix à tous les syndicats apicoles. Ceci même si certains autres syndicats apicoles ne comptaient que quelques dizaines d'adhérents, mais avec la promesse de redéfinir une plus juste représentativité qui corresponde au terrain. Trois ans plus tard, malgré les demandes répétées du SNA et de l'UNAF pour que la démocratie et une juste attribution d'un nombre de voix par structure syndicale soient appliquées, la situation n'a pas pu être corrigée et a même été rejetée lors du vote du dernier conseil d'administration !

Depuis deux années, les réunions des différentes commissions de travail se sont rapprochées à un rythme accéléré. Le SNA a toujours répondu présent et a apporté de très nombreuses contributions orales ou écrites au sein des différentes commissions, ainsi que participé à la relecture et à la correction des documents InterApi. Nos propositions tentaient de positionner le fonctionnement, les décisions et les projets de l'Interprofession sur le droit chemin et dans le respect des attentes prioritaires des apiculteurs (amélioration de la lutte contre la varroase, marché du miel, lutte contre le frelon asiatique, formation continue...) et éviter les graves dérives concernant la réglementation pour du miel dit « biologique », ou gaspiller les fonds vers des cabinets d'avocats pour des études relatives aux attributions des AMM dont nous avons annoncé à l'avance les conclusions et qui se sont vérifiées.

Malgré nos alertes et nos mises en garde répétées dans tous les domaines, et bien que jamais entendues, le SNA et l'UNAF n'ont jamais voulu créer de blocage.

Mais aujourd'hui, à la lumière du dernier vote du CA, il est clair qu'en l'état actuel de la répartition des voix, le SNA et l'UNAF resteront toujours minoritaires, la voix du plus grand nombre des apiculteurs ne sera jamais entendue et les erreurs de choix et d'orientation pour le futur de la filière apicole vont se multiplier.

Face à une telle situation, le SNA et l'UNAF ainsi que la Coordination Rurale ont pris la décision de démissionner de l'Interprofession. Compte tenu de cette nouvelle situation, le Collège Amont de l'Interprofession est réduit à une minorité d'apiculteurs professionnels et ne peut plus se justifier d'une représentativité majeure de la filière apicole et remet en question la légitimité d'InterApi ainsi que le maintien de la cotisation CVE InterApi prélevée par la MSA.

Il en est de même d'ailleurs pour le Collège Aval (conditionneurs, négoce, distribution, commercialisation) qui a vu la démission précoce du numéro 1 des conditionneurs en France.

Sans disposer des centaines de milliers d'euros des cotisations CVE, Le Syndicat national d'apiculture a fait plus que l'Interprofession pour la filière apicole.

Quelques exemples, liste non exhaustive :

- Mise en place de la lutte collective contre le frelon asiatique (avec plus de 54 000 modules pièges coniques distribués par Jabeprode) ;
- Mise en place du plan de surveillance *Aethina tumida* (avec 1 000 pièges répartis sur la France et territoires d'Outre-mer) ;
- Programme national de stages de formation continue sur différents sujets techniques en partenariat avec la Sté Apinov ;
- Lutte contre la varroase : accompagnement technique et administratif pour la mise en place d'un nouveau traitement anti varroa à base d'acide organique avec AMM ;
- Lutte contre les surmortalités : rapprochement avec les acteurs de l'Observatoire des mortalités et des affaiblissements des abeilles pour une meilleure efficacité des enquêtes sur le terrain ;
- Plan pollinisateurs : mention Abeille, constitution de dossiers et argumentaires, très nombreuses contributions écrites vers les ministères ;
- Commercialisation : lobbying constant pour l'obtention d'une loi concernant l'étiquetage devant indiquer les pays d'origine des miels conditionnés en mélange.

Imaginons ce que nous aurions pu faire avec les finances de l'Interprofession !

Souhaitons que le bon sens et la démocratie retrouvent leur place pour mettre un terme à cet immense gâchis. ●

